

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU JEUDI 21 JUIN 2018
--

Le Conseil d'École de Québriac s'est réuni le 21 juin 2018 à 18 h00, sous la présidence de Mme Lesueur, directrice.

Étaient invités:

- **Le représentant de la commune et deux conseillers municipaux :**
 - ❖ Mr Chateaugiron, maire et Mmes Bauguil et Lebreton : conseillères municipales
- **L'IEN :**
- ❖ Mr Vinçot
- **La DDEN :**
- ❖ Mme Duc-Maugé
- **Les représentants élus des parents d'élèves :**
- ❖ Mmes Eloy-Guittot, Duperray, Vrot, Levrel, Blatier; Mrs Marchand, Gillet, Poulain.
- **Les enseignants :**
- ❖ Mmes Hervault, Allain, Duda, Hemme, Collet; Mrs Chénais, Cressard.

Excusés : Mrs Chénais, Cressard, Cloitre, Yahiaoui, Marchand, Chateaugiron, Vinçot, Mmes Eloy-Guittot, Huet, Quénéa

Secrétaire de séance : Mme Blatier

L'ordre du jour est abordé comme il suit :

1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2017/2018 :

- Exercice incendie et PPMS/ sécurisation de l'école
- Résultats des évaluations anglais/ PACEM/ Socle commun/ B2i/ natation
- Les livrets scolaires
- Projets et sorties (en lien avec le projet d'école)
- La fête de l'école

2. Organisation de la rentrée 2018/2019 :

- Prévisions des effectifs
- Répartitions éventuelles
- Documents administratifs donnés en début d'année

1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2017/ 2018

- Exercice incendie

Il a été réalisé le vendredi 15 juin sur le temps de sieste des PS. Pour ce troisième exercice, l'équipe enseignante et les élèves n'ont pas été prévenus. Cet exercice s'est déroulé sur un temps de décroisement entre les classes de Mmes Allain et Hemme.

Aucun problème particulier n'est à signaler. L'alarme a bien été entendue dans l'ensemble des classes. Les élèves de CM1, les CE1/CE2 et les maternelles se sont retrouvés dans la cour principale (près du grand portail). Les CP/CE1 et CM2 se sont retrouvés dans la cour de la garderie.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) Confinement

Rappel de ce que c'est. : En cas d'alerte chimique, nucléaire (principalement en cas d'accident sur l'axe Rennes Saint Malo d'un convoi avec transport de matières dangereuses) ou avis de tempête, nous pouvons être amenés à nous confiner. Devant l'obligation de protéger leurs personnels et leurs usagers des risques externes, les écoles doivent élaborer un plan de prévention. Ce plan est la responsabilité du directeur d'école. Le PPMS est actualisé chaque année. Il a été mis à jour fin novembre 2017 mais depuis un nouveau document a été imposé. Des exercices réguliers de simulation, à minima une fois par an, sont seuls capables de valider le plan réalisé.

L'exercice de cette année scolaire a été réalisé le mardi 19 juin à 10h30. Personne n'avait été informé. Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés :

- Fenêtres restées ouvertes dans la classe des CE1/CE2, dans la salle de TAP, dans le vestiaire des MS/GS (découvert au bout de 5min53). Chaque enseignant doit s'assurer de la fermeture des portes et fenêtres avant de quitter sa classe.
- Au début de l'exercice, confusion entre le plan Attentat et Confinement pour les MS/GS (pas le même endroit de confinement).
- CM1 découverts au bout de 6min 50 dans la grande cour avec la porte principale grande ouverte. Mme Hemme et ses élèves n'ont pas entendu le mégaphone.
- L'envoi de SMS ne peut fonctionner. Mme Hervault était par exemple dehors et n'avait pas son portable. Je me charge de la prévenir au cas où. Mme Hemme n'a plus besoin de recevoir de sms puisque sa classe se trouve désormais dans le bâtiment principal.
- Les CM2 venaient de sortir en récréation et n'ont pas entendu le mégaphone depuis la petite cour côté garderie. Seul le dernier élève à sortir l'a entendu et a prévenu son maître.
- Lors de la remise en marche du compteur électrique, l'alarme incendie a retenti. Il y avait eu oubli de remettre le boîtier incendie suite à l'exercice de vendredi.

L'exercice a duré presque 9 minutes le temps pour moi de faire le tour de l'école et de relever les anomalies.

Le mégaphone devra être réglé au maximum de son volume pour que tout le monde entende bien.

Lecture du document actuel et modifications à venir pour la rentrée prochaine.

Sécurisation de l'école :

Un problème se pose : Le visiophone situé au niveau du petit portail permet d'ouvrir aux parents qui viennent chercher leur enfant sur le temps scolaire ou de déposer leur

enfant en retard... Mais les portes du bâtiment principal doivent être fermées. Or 2 restent ouvertes pour permettre à ces parents et enfants d'accéder à la classe. Elles restent également ouvertes pour permettre aux enfants qui le souhaitent d'aller aux toilettes situées à l'extérieur.

De plus l'interphone retentit très souvent et gêne les élèves qui travaillent au sein de la classe des CM2. Cela perturbe la classe mais il n'y a pas d'autres solutions.

Evaluations anglais des CM2:

- La passation des évaluations d'anglais des élèves de CM2 a eu lieu au mois de mai. Suite à cette passation, voici les résultats : Nombre d'élèves évalués : 26

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale
Nb d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	24	26	23	26
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	92%	100%	88%	100%

Élèves ayant atteint le niveau dans 4, 3, 2, 1 ou 0 compétences					
	4 C	3 C	2 C	1 C	0 C
Nb élèves	22	3	1	0	0
%	84%	12%	4%	0%	0%

- Pourcentage ayant validé le niveau A1 l'année dernière : 91,67% (2 élèves sur 24 ne l'avaient pas validé).

Le résultat de chaque élève a été communiqué au collège. L'ensemble des résultats de la classe a été transmis à l'inspection (de façon anonyme).

PACEM :

Les évaluations PACEM concernent uniquement les élèves de CM1 et CM2. Elles doivent être proposées aux élèves chaque année.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ou LPC (Livret Personnel de Compétences)

Le LPC est un document national. Il est à compléter au fur et à mesure qu'une compétence est acquise et suit l'enfant du CP à la 3^{ème}. Il identifie les connaissances et compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Les évaluations sont un outil pour mieux évaluer les élèves, cibler les difficultés pour y remédier. Elles nous servent aussi à compléter ce livret et à valider les paliers : le palier

1 en CE2 et le palier 2 en 6e. En effet le CE2 est la dernière année du cycle 2 et la 6^{ème}, la dernière année du cycle 3.

En CE2 : Tous les élèves ont validé le palier 1.

Il concerne la maîtrise de la langue française, les principaux éléments de mathématiques et les compétences sociales et civiques.

Le palier 2 sera validé ou non à la fin de l'année de 6^e au collège. Certaines compétences ont déjà été validées en CM1 et CM2. Il concerne : la maîtrise de la langue française, la pratique d'une langue étrangère, les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

B2i : présentation du document

Evaluations natation des CP/CE1: Le taux de réussite est de 76,5%.

Mme Allain souligne le fait qu'il faudrait une année supplémentaire pour les élèves n'ayant pas validé le palier 1. Le problème est le coût du transport.

2 séances d'agrément sont organisées à Combourg : le jeudi 6 septembre de 17 à 18h et le jeudi 13 à la même heure. Si d'ores et déjà certains parents souhaitent accompagner les futurs CP/CE1.

APS : Il s'agit d'une formation enseignée aux enfants pour apprendre aux enfants à porter secours.

100% de réussite chez Mme Hemme. 54 élèves concernés cette année : en CM1 et CM2.

Ils apprennent à donner l'alerte et quoi faire en cas de brûlure, d'étouffement, de saignement. Ils passeront leur PSC1 en classe de 4^e avec le professeur de SVT et l'infirmière du collège.

Les livrets scolaires :

Les livrets d'évaluations vous sont communiqués en fin d'année. Ils sont à retourner signés avant la fin de l'année scolaire. Ils sont intégrés dans le dossier scolaire de l'élève et transmis à son futur enseignant.

En maternelle, il ne s'agit plus d'un livret mais d'un carnet de suivi. Il fonctionne un peu comme le LPC en élémentaire dans la mesure où nous validons chaque compétence acquise à l'aide d'un tampon dateur. Les compétences acquises et procédures utilisées par l'élève sont graduées : de la plus simple vers la gauche à la plus experte vers la droite. Un bilan en langage et dans le domaine « construire les premiers outils pour structurer sa pensée » sont fait pour chaque enfant. Ce livret participe à l'évaluation positive ; c'est-à-dire qu'il mentionne uniquement ce que sait faire l'élève. En cas de difficultés, l'enseignant prend rendez-vous avec les parents. Nous n'avons plus le droit d'utiliser des livrets avec des couleurs.

Mme Hervault précise que ces livrets ne sont pas mis en place pour les TPS car les compétences sont trop compliquées.

- Bilan des projets et sorties

Dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances, chaque élève de CM2 a reçu un livre : les fables de La Fontaine. C'est une opération ministérielle en faveur du livre et de la lecture.

Le Journal de l'école « Libert'école » : 2 tirages cette année. Le prochain paraîtra aux moments des vacances et sera remis aux enfants dans les cartables. L'an prochain nous en ferons 3 (plus succincts : 2 pages par classe). Nous rappelons que ce journal est mis en ligne sur le site de la mairie.

Les CM2 ont été accueillis au collège public Théophile Briand le mardi 29 mai. Le groupe a assisté à des cours et ont pratiqué des activités.

Les MS/GS ont bénéficié de 3 séances d'équitation les vendredi 18 mai, jeudi 24 mai et vendredi 1^{er} juin au centre équestre de Cardroc. Ils ont participé à chaque fois à 3 ateliers en rotation : Un atelier pansage (à l'intérieur et dans la carrière) avec observation des allures du cheval, de leur robe, du matériel. Ils ont pu brosser leurs chevaux avec les 3 brosses, observer le travail d'un maréchal ferrant. Le 2^{ème} atelier était la balade (dans 2 endroits différents autour du centre équestre) et le 3^{ème}, la voltige (dans le manège puis dans la carrière). Le pansage a été remplacé par des jeux sur les poneys lors de la dernière séance (jeu du bérêt...). Le bilan est très positif. Nous avons pu retravailler ce projet en classe.

Les élèves de la classe de MS/ GS feront un pique-nique au Parc du Thabor à Rennes avant d'aller au musée des Beaux Arts le jeudi 5 juillet pour participer à une animation autour des natures mortes.

Les élèves de TPS/PS/MS sont allés le mardi 5 juin à Bazouge sous Hédé pour une pêche à la ligne (au lieu d'une pêche à l'écrevisse à cause du mauvais temps). Ils ont bénéficié d'une animation en classe autour des habitants de la mare. Ils ont également un projet commun autour de la photo avec la classe de CM1. L'exposition photos aura lieu le vendredi 22 juin. Ce projet a permis un bel échange, la possibilité de se prendre en photos en famille, le travail autour des graphismes.

Les CM1 ont également travaillé avec une intervenante du bois des Ludes sur le thème des déchets. Les élèves ont réalisé des courses virtuelles pour les sensibiliser sur la réduction des déchets.

En mai/ juin, une illustratrice-graphiste et un poète sont intervenus pour une exploration sensible, artistique et poétique de la commune dans la classe des CE1/CE2. Ils ont travaillé sur le phénomène optique (reconnaitre des visages sur des maisons, arbres, rochers...). Il y a eu un travail pour faire sortir le bonhomme de la photo. Le poète donne vie aux personnages avec un atelier d'écriture.

De plus, une sortie pédagogique à la ferme à Epiniac a eu lieu lundi dernier suite au travail réalisé en sciences autour des végétaux et des chaînes alimentaires. Les élèves ont participé à un atelier autour de la brebis (de la tonte à la laine tricotée).

La 3^{ème} sortie cinéma a eu lieu début juin pour les classes de Mmes Duda, Hemme et Chênais. Les collègues trouvent que la sélection des films était intéressante.

Tous les élèves en élémentaire (sauf les CM2) doivent faire une journée « rando » dans Québriac et s'arrêter pour pique-niquer le mardi 3 juillet.

Les CM2 effectueront une sortie vélo le jeudi 5 juillet.

- Fête de l'école

Elle aura lieu le dimanche 1^{er} juillet.

Un mot a été communiqué aux parents concernant l'organisation. Des tickets de tombola ont été remis aux enfants. Ils ont jusqu'à demain (le vendredi 22 juin) pour les

rendre à leur enseignant. Un planning est mis à votre disposition à l'entrée de l'école pour vous inscrire à un stand à l'horaire de votre choix.

Les petits spectacles auront lieu en deux parties : un le matin, à partir de 11h00, ce sont les classes de la TPS jusqu'à la classe de CE1/CE2, qui se produiront. Le rendez-vous est fixé à 10h45. Les classes de CM1 et CM2 présenteront danses et chants l'après-midi à partir de 15h00. Les élèves devront arriver 15 minutes avant l'horaire indiqué.

Il est prévu un repas grillades le midi à 6 euros (dessert compris) . Pas besoin de réserver son repas à l'avance.

2. Organisation de la rentrée 2018/ 2019

La rentrée des élèves aura lieu le **lundi 3 septembre** à 8h45 pour les élèves en élémentaire et en MS/GS. Chez les TPS- PS, il y aura des rentrées échelonnées dans la classe de Mme Hervault. Les horaires de rentrée pour les élèves de maternelle seront affichés sur le panneau à l'entrée de l'école le jeudi ou vendredi précédant la rentrée. Le but est de mieux accueillir les enfants et les familles. Le matériel demandé pour l'année prochaine sera distribué fin juin (cahier de liaison) ou envoyé par voie postale à chaque nouvelle famille qui ne s'est pas présentée lors des portes ouvertes le vendredi 15 juin. Une soirée portes ouvertes a été organisée le vendredi 15 juin à 18h00 pour accueillir ces nouvelles familles.

- Prévisions des effectifs et organisation des classes

Les déménagements

Plusieurs déménagements, changements d'école sont prévus (4 familles soit 7 élèves de moins). Nous avons aussi de nouveaux élèves qui seront présents à la rentrée 2018 : 4 en CP, 1 en ce2, 2 en cm1.

Les prévisions d'effectifs

Maternelle

- A la rentrée : 51 **élèves** soit une moyenne de 25/26 élèves par classe

En 2017/2018 : 55 élèves étaient prévus à la même période. Or nous avons eu jusqu'à 58 élèves durant l'année (2 classes de 29).

En 2016/2017 : 52 élèves en maternelle soit en moyenne 26 élèves par classe

En 2015/ 2016 : 51 élèves soit une moyenne de 25/26 élèves par classe

Elémentaire

- A la rentrée : 102 **élèves** soit une moyenne d'environ 25-26 élèves par classe.

En 2017/ 2018 : 100 élèves étaient prévus à la même période. Or il y en a 106 de scolarisés à ce jour...

En 2016/2017 : 95 élèves en élémentaire soit en moyenne 24 élèves par classe

En 2015/ 2016 : 109 élèves soit une moyenne d'environ 21/22 élèves par classe

Soit une baisse générale des effectifs : 2 de plus en élémentaire mais 4 de moins en maternelle.

Tableau récapitulatif :

maternelle					51
élémentaire					102
					153

classes	enseignants	Effectif	Effectif total
TPS/PS	Mme Hervault	7 TPS / 19 PS	26
MS/ GS	Mme Lesueur	13 MS / 12 GS	25
CP	Mme Allain	26 CP	26
CE1/CE2	Mme L'Hostis	14 CE1 / 11 CE2	25
CE2/CM1	Mr Smith	6 CE2/ 19 CM1	25
CM2	Mme Hemme	26 CM2	26

Mr Chênais et Mme Duda nous quittent et nous accueillons 2 nouveaux collègues : Mme L'Hostis et Mr Smith.

- Documents administratifs donnés en début d'année :

Une pochette sera remise aux parents comme chaque année.

Nous demandons à ce que cette pochette revienne avec l'ensemble des documents demandés à l'intérieur. Certains sont à conserver : L'assurance pourra être donnée ultérieurement.

Documents à conserver :

- Mot assurance
- Mot informatif concernant le dispositif orsec-iode
- Annexe 3 : informations aux familles « les bons réflexes en cas d'accident majeur »
- Dernier règlement intérieur
- Calendrier scolaire
- L'explication de la fiche de renseignements

Documents à rendre :

- Autorisation de l'élève à rentrer seul (e) : à partir de 6 ans
- Suivis et allergies
- Distribution de comprimés d'iodure de potassium
- Autorisation photos et APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Coupon du règlement intérieur
- Fiche de renseignements pré-remplie : Une feuille catégorie socioprofessionnelle est à compléter et est désormais obligatoire. Les modifications sont à effectuer en rouge.

Le conseil d'école s'est achevé à : 19h50 À Québriac, le 21/06/2018

La directrice, Mme Lesueur

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Québriac et l'adjoint aux affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante